

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

MARDI 13 MAI 2025

#### **EMPLOI JEUNES**

# SOUTIEN FINANCIER AUX JEUNES OLÉRONAIS SOUHAITANT PASSER LE BAFA

Dans le cadre de sa politique enfance et jeunesse, la communauté de communes de l'île d'Oléron s'engage activement pour favoriser la formation des jeunes aux métiers de l'animation. Depuis 2022, elle apporte un soutien financier de 100 euros à chaque jeune oléronais souhaitant passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Le 20 mars 2025, le conseil communautaire a reconduit l'aide financière apportée aux jeunes oléronais âgés de 16 à 25 ans effectuant un parcours de formation d'animateur. Cette aide locale s'ajoute au soutien de 300 euros accordé sans condition de ressources par la Caisse d'Allocation Familiale de la Charente-Maritime, dans le cadre de la session de formation générale.

Un coup de pouce concret pour permettre aux jeunes de trouver un emploi en accédant à cette formation essentielle pour travailler en accueil collectif, à moindre coût, quelque soit l'organisme de formation.

## Qu'est-ce que le BAFA?

Le BAFA est un diplôme délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il permet d'encadrer, à titre non professionnel et de manière occasionnelle, des enfants et des adolescents âgés de 3 à 17 ans dans le cadre d'accueils collectifs (centres de loisirs, colonies de vacances, etc).

Cette formation se déroule en quatre étapes :

- Une session de formation générale (8 jours),
- Un stage pratique (14 jours),
- Une session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours),
- Une validation par jury départemental.

## Un enjeu fort pour le territoire

Encourager les jeunes à se former au BAFA répond à des besoins majeurs sur l'île d'Oléron

- Soutenir les familles dans leurs besoins de garde et d'activités éducatives,
- Accompagner le développement des activités touristiques, liées à la saison estivale,
- Favoriser l'emploi local des jeunes et leur engagement citoyen.

#### **Comment s'inscrire?**

Pour toute information sur les modalités d'inscription, les organismes de formation habilités, les aides financières ou encore les démarches à suivre, contactez directement un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Pour connaître l'offre de formation et s'inscrire, consultez le site : <a href="https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd">https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd</a>

# Pour en savoir plus

Contactez le Bureau Information Jeunesse de la Communauté de Communes au 06 46 28 30 76 ou par mail à <u>bij@cdc-oleron.fr</u>

#### **Justine CRETIN**

Chargée de communication digitale

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel: 05 46 47 49 68